



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
L'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 140 Mars 2011

Sommaire

Editorial

Vie et mort du Fonds de développement du service universel des télécommunications

Actualités

Le titre Sonatel repart à la hausse à la BRVM

Plusieurs site Web sénégalais hackés par le groupe « Islamic Ghosts Team »

Près de 450 000 Sénégalais inscrit sur Facebook

Formation sur les nouveautés du protocole IPv6

La prochaine conférence annuelle de l'ICANN se tiendra en octobre 2011 à Dakar

Réunion en vue de la création d'un réseau africain d'éducation et de recherche

Lancement de Rsenews par le groupe Sonatel

Sédar 2010 : Tidjane Dème, homme de l'année dans le secteur des TIC

Lancement de SlateAfrique, magazine en ligne sur l'actualité africaine

L'ADIE dote certains agents publics de téléphones fonctionnant sur son réseau CDMA

Politique

Instauration de la taxe parafiscale dénommée CODETE

Nomination du commissaire Ibrahima Diallo à la tête de la DAF

Attribution d'une licence 3G à la Sonatel

Infrastructures et services

Expresso lance « Touba Mobile avec Expresso »

Chiffres 2010 des services de télécommunications : Forte progression de l'Internet

Projets

M° Abdoulaye Wade annonce la création d'une agence spatiale au Sénégal

Des ordinateurs à 100 000 FCFA bientôt proposés aux élèves et étudiants

Touba Tv devrait lancer un décodeur hybride en avril 2011

Lancement de la plateforme Senidées

Projet de formation des jeunes aux TIC avec une discrimination en faveur des filles

Rendez-vous

Atelier de lancement de la production des ressources des e-jumelages éducatifs francophones

CPRafrica 2011 : Convergence (15-19 avril 2011, Nairobi, Kenya)

3^{ème} édition de l'IT Forum (21-22 avril 2011, Dakar, Sénégal)

Vie et mort du Fonds de développement du service universel des télécommunications

La création, auprès de l'Agence de régulation des télécommunications (ART), du Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) découle de l'article 9 de la loi n°2001-15 du 27 décembre 2001 portant Code des télécommunications. Cependant, il n'a été officiellement créé qu'en février 2003 suite à l'adoption du décret n°2003-63 du 17 février 2003 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ART. A l'époque, le Sénégal est le premier pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à se doter d'un tel instrument. Alimenté par les contributions annuelles des opérateurs de télécommunications à hauteur de 3% de leur chiffre d'affaires brut hors charges d'interconnexion, en sus de la contribution de l'État et des bailleurs de fonds, le FDSUT a pour mission de favoriser le développement des réseaux et services de télécommunications dans les zones où leur déploiement n'est pas rentable. Son fonctionnement sera précisé avec l'adoption du décret n°2007-593 du 10 mai 2007 fixant les modalités de développement du service universel des télécommunications ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du fonds de développement du service universel des télécommunications. Cependant, il n'est devenu pleinement opérationnel qu'à partir du 23 février 2010, date à laquelle ses organes constitutifs, à savoir l'Administrateur du Fonds et son Comité de direction, ont été officiellement installés. Durant toutes ces années, le FDSUT a fonctionné de la manière la plus opaque qui soit et l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) s'est toujours refusée à communiquer le montant des sommes collectées et à rendre compte de la gestion qui en avait été faite. En termes d'actions, la seule que l'on puisse mettre à l'actif du FDSUT est le lancement du projet-pilote de télécommunications dans la région de Matam en mai 2010. Exécuté par le Consortium du service universel (CSU), adjudicataire d'une licence de service universel de télécommunications suite à une procédure d'appel d'offres international piloté par la Banque mondiale, ce projet vise à connecter 166 villages aux services de télécommunications et dans une deuxième phase, qui se déroulera avant la fin de 2012, il devrait mettre en œuvre des applications pour l'enseignement à distance, la télémédecine, le e-gouvernement et le commerce électronique. Précision importante, le CSU n'a demandé aucune subvention au FDSUT pour la réalisation de ce projet et la question se pose donc de savoir à quoi ont bien pu être utilisés les milliards de FCFA versés dans les caisses du FDSUT par les opérateurs de télécommunications. Alors que le FDSUT, censé lutter contre la fracture numérique, commençait à peine à prendre sa vitesse de croisière, il vient d'être dépouillé de l'essentiel de ses prérogatives par l'adoption du décret n°2011-311 en date du 7 mars 2011 qui abroge en son article 6 toutes les dispositions fixant les modalités du développement du service universel des télécommunications ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du FDSUT. En effet, les sommes collectées auprès des opérateurs de télécommunications seront désormais affectées pour 95% au Fonds de soutien à l'énergie (FSE) et seulement pour 5% au profit du FDSUT. De ce fait, ce décret ne respecte pas l'esprit des textes communautaires puisque les sommes collectées seront désormais détournées vers un secteur qui n'a rien à voir avec celui des télécommunications. Dès lors, le FDSUT risque de devenir une de ses coquilles vides qui encombrant l'appareil d'État et que l'on agite à l'occasion avant de les laisser retomber dans l'oubli. Le moins que l'on puisse dire est que cela fait quelque peu désordre dans un pays qui se présentait, il y a peu encore, comme le héraut de la lutte contre la fracture numérique et dans lequel un ministre d'État, excusez du peu, chargé de la connectivité, a été nommé il y a quelques mois ! Cette attitude politique conforte tous ceux qui pensent que la vision de l'État consiste pour l'essentiel à considérer le secteur des télécommunications comme une simple vache à lait pour le Trésor public et non comme un précieux outil de développement économique et social. A ce rythme, il faudra attendre encore longtemps avant que le berger du département de Linguère arrive, à partir d'une tablette électronique, à voir où se trouve son troupeau de vaches en même temps qu'il pourra regarder la télévision et savoir les points où il y a du foin comme en rêve Alassane Dialy Ndiaye...

Olivier Sagna
Secrétaire général

Actualités

* Le titre Sonatel repart à la hausse à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 160.000 FCFA le 14 février 2011, dernier jour où la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) a fonctionné avant de décider de suspendre temporairement ses activités le 15 février 2011, a clôturé à la hausse à 165 000 FCFA le 31 mars 2011.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* Formation sur les nouveautés du protocole IPv6

Le 26 mars 2011, ISOC Sénégal, le Chapitre sénégalais de l'Internet Society (ISOC), a organisé une formation sur les nouveautés du protocole IPv6 à l'École supérieure polytechnique (ESP) l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Cette formation visait à préparer la transition d'une architecture réseau IPv4 vers IPv6 en assurant la compatibilité des applications. A ce sujet, il faut noter que le 8 juin 2011, à l'initiative d'ISOC, les acteurs majeurs d'Internet (Google, Facebook, Yahoo!, Akamai, Limelight Networks, etc.) ont décidé de procéder à un test grandeur nature de connectivité IPv6 de bout en bout auquel ISOC Sénégal invite tous les acteurs de l'Internet au Sénégal à participer.

ISOC Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

* Près de 450 000 Sénégalais inscrit sur Facebook

D'après les statistiques du site SocialBakers, il y avait 441 540 Sénégalais inscrits sur Facebook en mars 2011 soit un taux de pénétration de 3,11% de la population totale et 47,84% de la population en ligne. Le Sénégal se classe ainsi à la 89ème position en nombre d'inscrits, loin derrière la Tunisie qui pointe à la 50ème place avec 2 201 780 inscrits et un taux de pénétration de 20,79% pour une population à peu près équivalente. En termes de taux de pénétration, le Sénégal devance cependant des pays comme le Kenya (2,63%) et le Nigeria (1,96%) mais est devancé par la Gambie (3,17%), le Ghana (3,51%), l'Algérie (4,76%), le Botswana (5,21%), la Namibie (5,59%), Djibouti (6,56%), l'Égypte (7,02%), l'Afrique du sud (7,66%), le Cap-Vert (9,10%), le Maroc (9,53%), l'Île Maurice (19,61%) ou encore les Seychelles (21,33%).

SocialBakers : <http://www.socialbakers.com/>

* La prochaine conférence annuelle de l'ICANN se tiendra en octobre 2011 à Dakar

Suite à la décision prise le 24 mars 2011 par le Conseil d'administration de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) d'organiser sa prochaine conférence annuelle du 24 au 28 octobre à Dakar (Sénégal), le gouvernement sénégalais s'est engagé à tout mettre en œuvre pour la réussite de cette importante manifestation. Par le passé, l'Afrique a accueilli des conférences annuelles de l'ICANN au Caire (Égypte), à Accra (Ghana), à Carthage (Tunisie), au Cap (Afrique du sud) et à Nairobi (Kenya). L'ICANN est une organisation de droit privé à but non lucratif chargée d'allouer l'espace des adresses de protocole Internet (IP), d'attribuer les identificateurs de protocole, de gérer le système de nom de domaine de premier niveau pour les codes génériques (gTLD) et les codes nationaux (ccTLD), et d'assurer les fonctions de gestion du système de serveurs racines.

ICANN : <http://www.icann.org/>

* Réunion en vue de la création d'un réseau africain d'éducation et de recherche

A l'initiative de l'Association des universités africaines (AUA), en collaboration avec le réseau régional d'éducation et de recherche pour l'Afrique et l'Ouest et du Centre (WACREN) et le Réseau national d'éducation et de recherche de la France (RENATER), une réunion regroupant les représentants d'une quinzaine de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue de la création d'un réseau continental d'éducation et de recherche s'est tenue les 24 et 25 mars 2011 au Campus numérique de Dakar de l'Agence universitaire francophone (AUF) à Dakar. L'objectif de ce réseau est d'interconnecter les universités publiques et privées, les principales institutions nationales de recherche et les établissements privés d'enseignement supérieur, en vue de mutualiser l'ensemble des ressources matérielles, éducatives et de recherche du continent. Il devrait, en outre, donner une vue intégrée et cohérente du système d'information et permettre de mobiliser les acquis et financements disponibles auprès des partenaires extérieurs, destinés aux structures associatives d'enseignement et de recherche.

WACREN : <http://www.wacren.net/>

* Lancement de Rsenews par le groupe Sonatel

Le 24 mars 2011, le groupe Sonatel a procédé au lancement de son bulletin d'informations sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dénommé Rsenews. Ce support de communication a pour objectif de permettre à l'opérateur historique de s'exprimer sur son métier, ses activités, son environnement, sa politique, ses engagements sociétaux et environnementaux.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Sédar 2010 : Tidjane Dème, homme de l'année dans le secteur des TIC

Tidjane Dème, responsable des opérations de Google sur l'Afrique francophone, a été désigné comme l'homme de l'année dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'occasion de la 9^{ème} cérémonie des Sédar, organisée par l'hebdomadaire Nouvel Horizon, qui s'est déroulée le 12 mars 2011 sous le thème « Le temps de l'Afrique ».

Google Africa : <http://google-africa.blogspot.com/>

* Lancement de SlateAfrique, magazine en ligne sur l'actualité africaine

Le 7 mars 2011 à Dakar (Sénégal), Jean-Marie Colombani, ancien directeur du journal « Le Monde », a lancé « SlateAfrique », un magazine en ligne sur l'actualité africaine. Le site qui est d'accès libre et gratuit est une filiale de la société Slate.fr, elle même liée à Slate.com appartenant au groupe américain « Washington Post. » Le site qui s'appuie sur 150 à 200 contributeurs qui vivent en Afrique couvre tous les pays du continent africain tout en mettant davantage l'accent sur l'Afrique francophone.

SlateAfrique : <http://www.slateafrique.com/>

* L'ADIE dote certains agents publics de téléphones fonctionnant sur son réseau CDMA

Au début du mois de mars 2011, l'Agence de l'informatique de l'État (ADIE) a remis téléphones portables de marque Huawei à un certain nombre d'agents de l'État travaillant à la Présidence de la République, à la Primature, dans les ministères, à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Conseil économique et social et dans les agences. Ces téléphones, fonctionnant sur le réseau CDMA mis en place dans le cadre de l'intranet administratif, permettent à leurs détenteurs de s'appeler gratuitement ce qui devrait permettre à l'État de réduire de 4 milliards de FCFA sa facture téléphonique annuelle qui s'élève à 17 milliards de FCFA. Cependant, ces téléphones ne permettent pas pour le moment d'appeler ou de recevoir des appels des opérateurs

téléphoniques comme Orange, Tigo ou Expresso.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* Contentieux entre Wal Fadjri et l'État au sujet des redevances des fréquences de télévision

Selon le ministre de la Communication, des télécommunications et des TIC, Moustapha Guirassy, le groupe Wal Fadjri doit à l'État 141 millions de FCFA d'arriéré de paiement pour l'année 2010 et 241,9 millions pour l'année 2011, soit un total d'environ 383 millions de FCFA, au titre des redevances sur les fréquences de télévision. Le groupe Wal Fadjri refuse cependant de s'acquitter de cette somme au motif qu'aucune notification écrite ne lui est parvenue pour consacrer l'effectivité des fréquences attribuées.

Politique

* Instauration de la taxe parafiscale dénommée CODETE

Par le décret n°2001-311 en date du 7 mars 2011, le ministère de la Coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aérien, des infrastructures et de l'énergie a institué une taxe parafiscale dénommée Contribution au développement du service universel des télécommunications et du secteur de l'énergie (CODETE) au profit du Fond de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) et du Fonds de soutien à l'énergie (FSE). Équivalant à 3% du chiffre d'affaires hors taxes des exploitants de réseaux de télécommunications ouverts au public, elle sera due tous les trimestres et affectée pour 5% au FDSUT et pour 95% au FSE.

* Nomination du commissaire Ibrahima Diallo à la tête de la DAF

A l'occasion du Conseil des ministres du 17 mars 2011, le commissaire Ibrahima Diallo a été nommé Directeur de l'automatisation des fichiers (DAF) du ministère de l'Intérieur en remplacement de Abibe Fall qui occupait ces fonctions depuis mai 1999. Abibe Fall avait remplacé Cheikh Oumar Signaté nommé à ce poste en 1987.

* Attribution d'une licence 3G à la Sonatel

Suite à la signature par le Président de la république du décret n°2011-625 du 23 février 2011 portant approbation du cahier des charges de Sonatel modifié, la Sonatel s'est vu attribuer une licence 3G. En contrepartie, l'opérateur historique a dû s'acquitter de la somme de 3 milliards de FCFA et devra verser annuellement une somme correspondant à 3% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation de cette licence.

Infrastructures et services

* Expresso lance « Touba Mobile avec Expresso »

Expresso, le troisième opérateur de téléphonie arrivé sur le marché sénégalais des télécommunications a signé avec un partenaire jusqu'ici inconnu un accord de licence de marque dans le cadre duquel il propose désormais une puce dénommée « Touba Mobile ». L'offre autorise les clients détenteurs d'une puce « Touba Mobile », dont le prix est de 6 000 FCFA, à s'appeler gratuitement entre eux dans le cadre d'un groupe fermé d'utilisateurs communément (GFU). En dehors de ce GFU, les communications sont facturées à 1,44 FCFA la seconde vers tous les opérateurs, y compris Expresso et à 2,88 FCFA la seconde pour les appels vers l'international. En mai 2009, Orange avait lancé une offre du même type sous la forme « Kirène avec Orange » dans le cadre d'un accord passé avec la société agro-alimentaire Kirène.

Touba Mobile : <http://toubamobile.com/>

* Chiffres 2010 des services de télécommunications : Forte progression de l'Internet

Les chiffres publiés par l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) pour l'année 2010 laissent apparaître que le nombre total d'abonnés à la téléphonie fixe était de 341 857 au 31 décembre 2010 en progression de 22,62 % par rapport à l'année 2009. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe s'établit ainsi à 2,81% pour l'année contre 2,29% l'année précédente. Par contre, le nombre de lignes publiques (télécentres, cabines publiques et points phones) qui était de 3081 au 31 décembre 2010 contre 4067 lignes au 31 décembre 2009 a baissé de 24,24 %. Pour ce qui est de la téléphonie mobile, le parc d'abonnés était de 8 343 717 au 31 décembre 2010 contre 6 901 492 abonnés au 31 décembre 2009 soit une progression de 20,90%. qui porte le taux de pénétration de la téléphonie mobile à 68,55% contre 56,70% en 2009. Le marché est toujours dominé par Orange qui totalise 61% des abonnés, suivi par Tigo avec 28,2 % et Expresso avec 10,8%. Le prépayé est toujours la formule la plus répandue avec 99,33% des abonnements. Enfin s'agissant de l'Internet, le nombre d'abonnés était de 86 964 au 31 décembre 2010 contre au 59 745 au 31 décembre 2009 soit une progression de 45,56% mais avec un taux de pénétration de seulement 0,71% contre 0,49% en 2009. Sur ce parc, 89,2% des abonnés se connectent via l'ADSL, 9,6% via l'Internet mobile et 1,3% en RTC.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

Projets

* M^o Abdoulaye Wade annonce la création d'une agence spatiale au Sénégal

A l'occasion du Conseil des Ministres qui s'est réuni le 31 mars 2011, le chef de l'Etat, Me Abdoulaye Wade, a annoncé avoir décidé de la création d'une agence spatiale au Sénégal. Cette décision intervient après qu'il ait accordé une audience à Ghislain de la Sayette de la compagnie ASTRIUM, filiale du Groupe EADS, dédiée aux systèmes et services spatiaux civils et militaires, venu lui présenter un projet de télémédecine financé par l'Agence Spatiale Européenne dans deux pays africains dont le Sénégal.

* Des ordinateurs à 100 000 FCFA bientôt proposés aux élèves et étudiants

En vue de faciliter l'accès à l'ordinateur, l'architecte Pierre Goudiaby Atepa s'est lancé dans un partenariat avec des banques telles que la Société générale de banques au Sénégal (SGBS), la Banque de l'habitat du Sénégal (BHS), Ecobank, United Bank for Africa (UBA), la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS) et la Banque sahélo-sahélienne. Le projet consiste à commercialiser en direction des élèves et des étudiants un ordinateur dénommé « Campus 150 » au prix de 100 000 FCFA. L'opération devrait être lancée d'ici le mois de juin 2011 et être suivie de la mise en vente d'un ordinateur dénommée « Free One One » destiné aux familles dans le cadre du concept « Une maison, un ordinateur ».

* Touba Tv devrait lancer un décodeur hybride en avril 2011

La société Global Média SA, éditrice de la chaîne privée Touba Tv devrait procéder, dans le courant du mois d'avril 2011, au lancement d'un décodeur hybride permettant d'avoir accès à ses programmes par satellite ou par ADSL. Les futurs abonnés devraient avoir accès à dix chaînes thématiques exclusives en plus de quelques chaînes africaines. Les abonnés disposant de l'ADSL devraient également bénéficier de 200 chaînes classiques disponibles gratuitement sur des bouquets satellitaires. Le bouquet sera disponible au Sénégal, en France, en Espagne, en Italie, aux États-Unis et au Canada par le biais d'un réseau de distribution partenaire. Touba Tv, qui émet depuis la France, est une chaîne culturelle dont l'actionnaire majoritaire est Mbackiou Faye, représentant du Khalife général des mourides à Dakar, qui en possède 45% des actions.

TV Touba : <http://www.touba.tv>

* Prochain lancement de la plateforme Senidées

La plateforme de discussion Senidées, dont le slogan est « Le développement du Sénégal passe par vos idées », devrait être lancée le 4 avril 2011 à l'occasion du 51^{ème} anniversaire de l'indépendance du Sénégal. Cette plateforme sera également présente sur Facebook à l'adresse suivante : <http://www.facebook.com/SenIdees>

Senidées : <http://www.senidees.com/>

* Projet de formation des jeunes aux TIC avec une discrimination en faveur des filles

Le 8 mars 2011 à l'occasion d'un panel organisé par le ministère de la Communication, des télécommunications et des TIC sur le thème « Femmes et médias : égal accès à la formation et à l'emploi, quelles solutions ? », Moustapha Guirassy a annoncé le lancement, dans le courant de l'année 2011, d'un projet de formation dans le domaine des TIC. Cette initiative qui devrait toucher chaque année un groupe de 100 jeunes dans chacune des quatorze régions du Sénégal avec une discrimination positive en faveur des jeunes filles qui représenteront les 2/3 des jeunes à former.

Rendez-vous

* Atelier de lancement de la production des ressources des e-jumelages éducatifs francophones

Un atelier international de lancement de la production des ressources des e-jumelages éducatifs francophones, organisé par Apréli@, Apréli@ Sénégal, la ville de Saint-Maur des Fossés (France) et sa ville jumelle Ziguinchor (Sénégal), se déroulera les 5, 6 et 7 avril 2011 à Dakar (Sénégal). Le projet d'e-jumelages d'Apréli@ vise à renouveler, dynamiser et accroître l'impact éducatif des jumelages scolaires grâce aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE), en favorisant la production de ressources libres (REL) endogènes.

Apréli@ : <http://www.aprelia.org/>

* CPRafrica 2011 : Convergence (15-19 avril 2011, Nairobi, Kenya)

La seconde édition de Communication Policy Research Africa (CPRafrica) se déroulera sur le thème de la convergence du 15 au 19 avril 2011 à Nairobi (Kenya). L'objectif de cette manifestation est de favoriser la réflexion et la recherche dans le domaine des politiques et de la réglementation des TIC en Afrique à travers la création d'un forum au sein duquel des universitaires et des chercheurs africains peuvent échanger, présenter leurs recherches et de contribuer aux débats sur ces questions dans une perspective africaine.

* 3^{ème} édition de l'IT Forum (21-22 avril 2011, Dakar, Sénégal)

En partenariat avec les clubs de directeurs de système d'information (DSI) du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, Cio Mag organisera la 3^{ème} édition de l'IT Forum les 21 et 22 avril 2011 à l'hôtel Méridien Président de Dakar (Sénégal). Les deux thèmes majeurs qui ont été retenus pour cette édition sont la cybercriminalité et le cloud computing.

Cio Mag : <http://www.cio-mag.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, mars 2011